
LOGEMENT ETUDIANT : APRES LE 30 AVRIL IL SERA TROP TARD...

C'est avant la fin avril que tout se joue pour obtenir un logement en résidence universitaire. Même dans le parc privé, l'anticipation reste la règle face à la pénurie de logement étudiant. Le site location-etudiant.fr accompagne les étudiants dans leur quête de logement à travers plusieurs services gratuits dédiés en ligne.

L'année universitaire se prépare maintenant

Comme chaque année, l'heure est venue pour chaque étudiant ou lycéen de remplir en ligne le DSE ou Dossier Social Etudiant qui regroupe au sein d'un dossier unique la demande de bourse nationale de l'enseignement supérieur et la demande de logement universitaire. Celui-ci doit être adressé au Crous avant le 30 avril.

Pour accompagner les étudiants et futurs bacheliers, le site location-etudiant.fr dresse un panorama complet du logement universitaire pour chaque académie en détaillant l'offre de chambres et d'appartements en cité U et résidences universitaires.

Beaucoup de demandes pour peu d'élus

Malgré un parc de 165 000 logements étudiants, le Crous ne parvient à loger que 8% des étudiants en cités U ou résidences universitaires.

L'attribution des logements aux étudiants est déterminée à partir de critères sociaux, en fonction des ressources, de l'éloignement géographique et de la composition de la famille.

Les alternatives en matière de logement

Si 33% des étudiants choisissent de vivre au domicile de leurs parents ou de l'un deux, un étudiant sur deux rencontre des difficultés pour se loger.

Face à la pénurie de logements étudiants universitaires, il est nécessaire d'anticiper au maximum la recherche dans le parc privé, et d'envisager toutes les possibilités existantes.

A travers un service de recherche de logement gratuit, le site location-etudiant.fr recense l'ensemble de l'offre de logement disponible pour chaque ville étudiante que ce soit en résidences étudiantes privées, en colocation ou dans le parc privé de biens immobiliers mis en location par les particuliers.

Des infos pratiques et dossiers thématiques

Le site location-etudiant.fr édite en ligne une rubrique d'infos pratiques et juridiques pour aider chaque étudiant dans l'accomplissement de ses démarches de recherche de logement. Du mode d'emploi de l'assurance habitation à la fiche signalétique des différentes aides au logement, en passant par la réalisation d'un état des lieux, l'information sur le logement intergénérationnel ou encore sur la façon de gérer son déménagement, tous les sujets y sont abordés de façon synthétique et pratique.

Contact presse : Brice Boulet – + 33 6 81 55 58 96 – brice@location-etudiant.fr

<http://www.location-etudiant.fr>

A propos de Location-etudiant.fr : Fondé en 2005 par la société MetresCarresCom, déjà éditrice du site Immo-free.com, Location-etudiant.fr, 1^{er} site immobilier étudiant français, propose chaque année plus 335 000 offres de logement provenant de résidences étudiantes, cités universitaires, particuliers et professionnels de l'immobilier.